

La condition féminine en Arménie, pour un futur sans violences

Le 17 mars dernier, à la Faculté de droit et des sciences de Marseille, un colloque sur les droits des femmes en Arménie a été organisé conjointement par l'Union générale arménienne de bienfaisance et par la Croix bleue des Arméniens de France, invitant six personnalités de la société civile et politique à débattre de ce sujet dont Lara Aharonian, fondatrice en 2003 à Erevan, du Centre de ressources des femmes, et figure centrale du mouvement féministe arménien.

■ PAR BÉRÉNICE DELAYE AUBOZIAN



Lara Aharonian

La société actuelle arménienne est composée en majorité de femmes – 51,5% – travaillant souvent sans contrats et dont le taux de chômage est le plus élevé des ex-provinces soviétiques : 17,3% alors qu'il atteint tout juste 6% en Ukraine, 7,7% en Géorgie et moins de 10% en France. 98% des femmes arméniennes de 22 à 34 ans quittent leur travail pour fonder une famille, faute de politique d'aides de l'Etat permettant aux mères de conserver leur emploi.

Grâce à la mise en place de quotas en politique, 18% des femmes arméniennes y sont représentées, ce pourcentage grimpe jusqu'à

22% dans les mairies. Des études montrent le sexisme des familles dans ce domaine, ces dernières n'encourageant pas les filles à s'y engager car " *la politique est sale, corrompue et non adaptée aux femmes* ". Le 14 février dernier, lors d'une session de travail du conseil municipal d'Erevan, des membres du Parti républicain au pouvoir frappent des femmes appartenant au parti d'opposition Yerkir Dzirani*. Le maire de la capitale, loin de s'en excuser, interdit dorénavant aux journalistes de filmer les réunions municipales.

Un rapport du World economic forum montre que

l'Arménie gagne des points au niveau de l'éducation des filles de moins de 18 ans. Toutefois, les femmes ne sont présentes qu'à hauteur de 9% dans le management, l'économie ou la politique, un taux qui ne cesse de baisser. Cette réalité renforce les stéréotypes de genre.

Les évolutions récentes de la société arménienne

Depuis 2016 et le nouveau ministre de la Défense, Vigen Sarkissian, la guerre en Artsakh engendre une militarisation de la société au quotidien avec la mise en place du concept de nation-armée. La société civile doit être docile et obéir aux règles militaires. Les Arméniens, en ratifiant l'Union eurasienne, se sont rapprochés des Russes. Ces derniers estiment que l'Arménie doit surveiller de près sa société civile à cause de tensions qu'elle crée avec le gouvernement. La troisième tendance inquiétante, au regard des droits des femmes, est le rôle grandissant de l'Eglise apostolique, aidant le gouvernement à légitimer ses actions par des prises de parole concernant les questions sociales, les droits humains et les droits des femmes.

Les mentalités au sein de la société arménienne

Il a toujours existé, en Arménie, une préférence pour les garçons, résultat d'une mentalité patriarcale, confirmant ainsi la virilité du père, garantissant la transmission du nom et la continuité de la famille et présupposant à tort que les garçons subviennent davantage aux nécessités des parents vieillissant. Michel Marian, maître de conférences à l'Institut d'études



Un auditoire venu en nombre

politiques de Paris et membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*, rappelle l'existence d'une loi biologique, universelle, qui montre que pour 100 filles qui naissent dans le monde, 105 garçons voient le jour, ce dernier chiffre pouvant varier de 104 à 106. Au-delà, il ne peut s'agir que d'une intervention humaine. Entre 1995 et 2005, les Nations Unies pointent du doigt trois pays transcaucasiens, juste après l'Inde, présentant des rapports élevés compris entre 1,15 et 1,17 pour l'Arménie et l'Azerbaïdjan allant dans le sens d'un avortement sélectif. Après 2015, le taux baisse à 1,13 en Arménie peut-être suite à la loi de 2016 interdisant aux médecins de communiquer aux parents le sexe de l'enfant avant la date légale d'avortement.

Cité par Lara Aharonian, un proverbe arménien dit : *“La femme est comme la laine, il faut la battre de temps en temps pour la rendre plus douce”*. Pour la police, la violence conjugale est une affaire de famille où elle n'a pas à intervenir. Les femmes ne parlent pas car la position sexiste et misogynie de l'entourage – avocats, juges, policiers – va forcément les condamner. Une violence également très répandue est le contrôle exercé par les hommes sur les femmes leur interdisant de sortir, de travailler, d'aller chez leurs parents ou contrôlant leur façon de s'habiller. Le culte de la virginité est encore très important et la tradition de la pomme rouge continue à exister dans les régions : le lendemain du mariage, on rend visite à la famille de la mariée pour la remercier avec une pomme rouge en cas de virginité de la nouvelle épouse. La chirurgie plastique la plus répandue demeure la reconstruction de l'hymen afin d'assurer la virginité avant le mariage. Une pratique spécifique à de nombreuses communautés dans le monde. Cet environnement maintient les femmes dans un climat de violence.

Les chiffres des violences domestiques

Les hot-lines des ONG reçoivent 4 500 appels par an dont 2 000 pour violences domestiques. En 2017, 413 cas ont été rapportés à la police dont 50 cas de féminicides, chiffres certainement sous-estimés car il n'existe pas de statistiques officielles. Les peines encourues par les conjoints, entre deux et dix ans de prison, sont très légères car la violence conjugale n'est pas considérée comme un délit pénal. Paruyr Hovhannisyanyan, ambassadeur et représentant permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe, précise que la loi sur la violence domestique a été adoptée par le Parlement le 13 décembre 2016. L'Etat est aujourd'hui dans l'obligation d'ouvrir des refuges, au moins un par région, puis, se basant sur les recommandations du Conseil de l'Europe, va devoir mener des réformes dans les ministères de l'Education, de la Justice et de l'Intérieur.

Le centre de ressources des femmes met en place un grand nombre d'actions pour parler des violences domestiques

comme l'installation, place de la République à Erevan, des souliers de toutes ces épouses mortes sous les coups de leur mari afin de sensibiliser l'opinion publique sur cette question de société.

Depuis 2013, les ONG protégeant les droits des femmes subissent de nombreuses diffamations et menaces les accusant d'être des ennemies de la famille, de l'Etat et de la nation.

Lara Aharonian porte beaucoup d'espérance dans la nouvelle loi pénalisant les violences domestiques car pour elle *“seul le politique pourra faire évoluer les mentalités”*.

La situation en France

Rose-Marie Frangulian Le Priol, avocate au Barreau de Paris et fondatrice de l'AFAJA, l'Association française des avocats et juristes arméniens, note que la jeune République d'Arménie n'a pas à rougir de ses avancées sur le sujet car les progrès encourus par la législation et par la pratique des tribunaux français sont très récents. Il a fallu attendre l'an 2000 pour qu'une enquête nationale sur la victimisation des femmes provoque une onde de choc, mettant en évidence qu'une femme sur dix déclare subir des violences alors que moins de 5% d'entre elles déposent plainte. Il a fallu attendre encore dix ans et la loi du 7 juillet 2010 pour condamner les violences volontaires faites aux femmes par leurs conjoints et l'impact sur les enfants. Le début de l'année 2013 a vu la création de diverses structures publiques dont le MIPROF, la Mission interminis-



Lara Aharonian entourée des principaux intervenants

tielle pour la protection des femmes victimes de violences. Maître Frangulian rappelle que la loi d'égalité homme femme est toute récente puisqu'elle date de 2014. Malgré les dizaines de lois existantes, la situation est jugée encore alarmante à cause d'un manque d'application de ces dernières. Une loi supprimant le divorce pour fautes sans cas graves est en préparation ce qui risque de priver les femmes violentées d'un recours en justice.

Éric Florentino, responsable du service formation de l'association humanitaire S.O.S. Femmes sise à Marseille, clôt le débat en citant Simone de Beauvoir : *“N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, religieuse, économique pour remettre en cause le droit des femmes. Vous devrez rester vigilantes toute votre vie”*. ■

**Pour protester contre l'inaction de la Mairie concernant une canalisation d'égout défectueuse, ces élus ont ouvert des flacons contenant les eaux nauséabondes.*

Intervenants : Lara Aharonian, Véronique Bruna Mardoyan, Eric Florentino, Rose-Marie Frangulian Le Priol, Paruyr Hovhannisyanyan, Michel Marian